



## 1. Présentation de l'organisme de formation, le CEPPRAAL

### *Nos missions*

La mission du CEPPRAAL est **de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins** en région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous considérons la qualité des soins dans toutes ses dimensions et avons à cœur, pour le bénéfice des patients, de contribuer à :

**Des soins sûrs, centrés sur la personne (patient /résident), efficaces, données à temps, efficaces et équitables.**

### *Nos valeurs*

Nos valeurs sont portées par chaque membre de notre équipe afin de guider nos actions quotidiennes et remplir notre mission.

**Ecoute :** Nous croyons que le point de vue de chacun mérite d'être écouté. Nous cherchons en permanence à comprendre les besoins de nos interlocuteurs : professionnels de santé, managers, représentants des usagers. Nous les accompagnons dans leur volonté d'être à l'écoute de ce qui est important pour les patients.

**Bienveillance :** Nous ne jugeons pas, nous cherchons à comprendre et accompagner les efforts de chacun vers une meilleure qualité des soins.

**Service :** Nous avons à cœur d'apporter le meilleur service possible aux professionnels et aux patients. Les membres de notre équipe se soutiennent et s'entraident pour atteindre cet objectif.

**Partage :** Nous partageons l'information, les outils et les expériences avec un maximum possible d'acteurs de la santé en travaillant en mode collaboratif.

**Ethique :** Nous partageons au sein de l'équipe du CEPPRAAL les principes éthiques qui guident nos choix et nos actions : l'intégrité, le respect des personnes et la bienfaisance (promouvoir toujours le bien-être des patients).

## 2. Les moyens logistiques

Nos formations peuvent avoir lieu dans l'un de nos 2 sites, pour les formations inter-établissements (Lyon ou Clermont-Ferrand)

ou

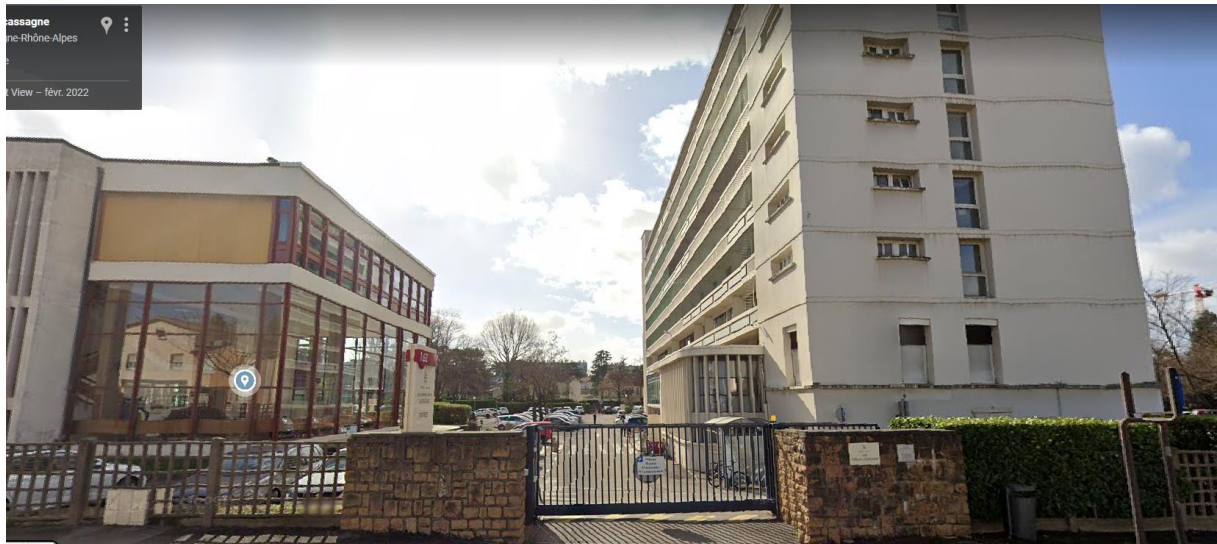
au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Auvergne Rhône-Alpes, pour les formations intra-établissement.

### Plan d'accès

- Pour Lyon

Les locaux sont situés au :

162, Avenue Lacassagne  
Bâtiment A, 7<sup>ème</sup> étage  
69003 Lyon



### Accès par la route

**Depuis Paris :** A partir de l'A46, suivre la direction Marseille et emprunter le périphérique Sud, prendre la sortie en direction de Bron centre et suivre la direction **Lyon/Grange Blanche/Monplaisir-Vinatier**. Continuer sur l'avenue Franklin Roosevelt, prendre à droite le Boulevard Pinel, et finalement tourner à gauche avenue Lacassagne.

**Depuis Marseille :** A partir de l'A7, suivre les directions Genève/Grenoble/Chambéry/Boulevard périphérique. Emprunter la sortie Aire de Bron/Lyon Monplaisir-Vinatier et suivre la direction **Lyon Monplaisir-Vinatier**. Continuer sur l'avenue Franklin Roosevelt, prendre à droite le Boulevard Pinel, et finalement tourner à gauche avenue Lacassagne.

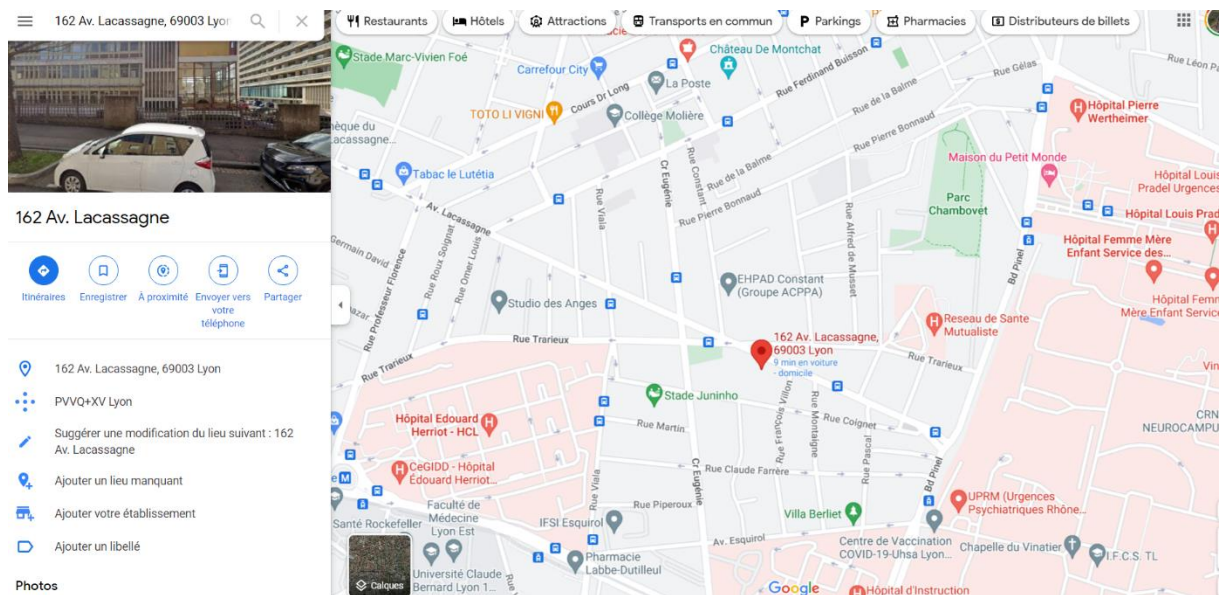
### Accès en transports en commun

**Depuis la gare de Part-Dieu :** (Temps trajet estimé par les TCL à 35 minutes)

- ↳ Bus C13 (direction Grange Blanche) : arrêt Grange Blanche
- ↳ Correspondance Bus C8 (direction Vaulx-en-Velin Résistance) : arrêt Constant
- ↳ Rejoindre à pied 162, avenue Lacassagne (3 minutes)

**Depuis la gare de Perrache :** (Temps trajet estimé par les TCL à 30 minutes)

- ↳ Tramway T2 (direction St Priest Bel Air) : arrêt Ambroise Paré
- ↳ Bus C8 (direction Vaulx-en-Velin Résistance) : arrêt Constant
- ↳ Rejoindre à pied 162, avenue Lacassagne (3 minutes)



- **Pour Clermont-Ferrand**

Les locaux sont situés au :

24, allée Alan Turing  
63000 Clermont-Ferrand

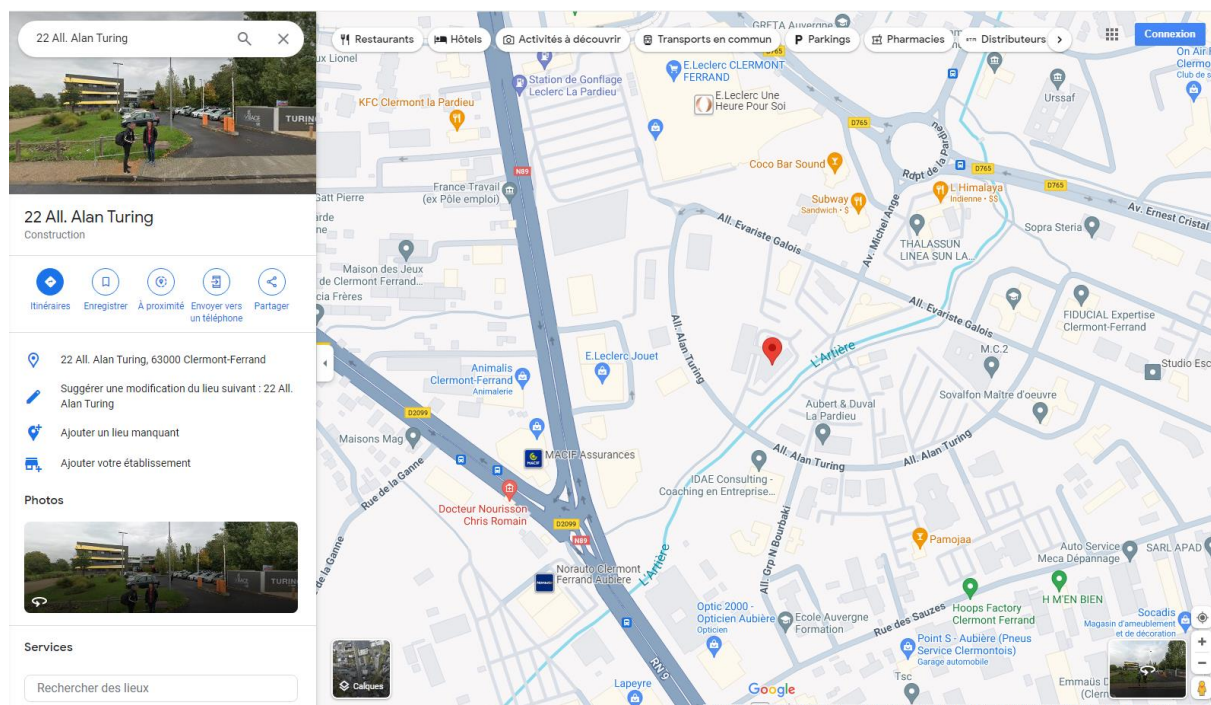


Accès par la route

Depuis A89 et E70, prendre la sortie 1.

## Accès en transport en commun

De la gare SNCF, prendre le Bus C, direction Cournon Toulait et descendre à l'arrêt La Pardieu (trajet 12min), puis marcher 9 minutes.



## Parking

Pour nos 2 sites de Lyon et Clermont-Ferrand, des parkings sont situés en bas de nos locaux.

Les parkings disposent de places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Concernant les formations intra-établissement dans la Région, le CEPPRAAL veillera à sélectionner des locaux accessibles aux personnes à mobilités réduites.

## Accueil

**Votre accueil au sein du site Lyonnais** du CEPPRAAL se fera, dès votre arrivée dans une des salles de nos locaux. Elles sont soit au rez-de-chaussée du bâtiment A, soit dans les étages du bâtiment B, desservi par escalier et ascenseur.

Un accès personne à mobilité réduite est situé à l'arrière du bâtiment A. Le bâtiment B est accessible sans escalier.

**Votre accueil au sein du site de Clermont-Ferrand** du CEPPRAAL se fera, dès votre arrivée à l'accueil du bâtiment. Les salles sont toutes accessibles par ascenseur.

Pour toute nos formations sur nos sites, un accueil café vous sera proposé dès votre arrivée. Des collations sont disponibles tout au long de la journée.

### *Restauration*

Pour les formations qui ont lieu sur nos sites (Lyon et Clermont-Ferrand), le repas est fourni et compris dans le prix de la formation. Il sera livré sous forme de panier ou plateau repas par un prestataire. Les régimes alimentaires des stagiaires seront demandés en amont de la formation (végétarien ou non).

## **3. Modalités pédagogiques**

### *Types de formations proposées*

#### *Les formations INTER établissement*

Ces formations rassemblent des stagiaires issus de différentes structures, permettant les échanges d'expériences entre tous. Elles sont dispensées dans nos locaux.

Les formations inter-établissements, pour **former les professionnels** sur les diverses thématiques de la qualité et de la gestion des risques, allient théorie et **mise en pratique immédiate** pour une implémentation rapide et réussie au sein des établissements.

**Pour s'inscrire** à ces journées, un bulletin d'inscription est disponible en ligne sur la page de la formation.

Suite à l'inscription d'un stagiaire, une convention de formation est transmise au service de Formation Continue de la structure d'appartenance du stagiaire.

#### *Les formations INTRA établissement*

Les formations intra-établissement répondent à un besoin spécifique formulé par les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Chaque demande donne lieu à l'élaboration d'un programme ajusté selon les caractéristiques du projet de formation. Dès validation conjointe du programme, une convention de formation est transmise au service de Formation Continue de la structure demandeuse.

### *Suivi de l'assiduité des stagiaires*

L'assiduité des stagiaires est tracée via une feuille d'émargement signée, pour chaque demi-journée, par les stagiaires puis contresignée par le formateur.

### *Evaluation des acquis et de la formation*

L'acquisition des connaissances est appréciée à l'aide d'un quiz rempli par le stagiaire en début et en fin de formation.

L'évaluation de la satisfaction du stagiaire vis-à-vis de la formation est réalisée à l'aide d'un questionnaire de satisfaction complété à l'issue de la formation. Pour chaque session de formation, un bilan des questionnaires de satisfaction est transmis aux stagiaires, au formateur et au service de Formation Continue.

### *Sanction de la formation*

A l'issue de l'action de formation INTRA établissement, une attestation de formation pour chaque stagiaire est transmise par mail au service de formation continue. Pour les formations INTER établissements, les attestations de formation sont transmises à chaque participant en main propre à l'issue de la formation.

### *Accès aux ressources et accompagnement*

Les supports de formation sont imprimés en version papier et fournis à chaque stagiaire au début de la formation.

Si d'autres supports numérique sont à transmettre, ils sont envoyés aux stagiaires par mail à l'issue de la formation.